



SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - Justice
Fo Justice PJJ Courriel :snfopjj@outlook.fr

BOYCOTT DU CSA IR GRAND NORD

Monsieur le Directeur interrégional,

Initialement, notre organisation syndicale n'avait pas l'intention de boycotter cette instance de dialogue social. **Néanmoins, au vu des méthodes utilisées pour préparer ce CSA, notre bureau régional a décidé de changer sa méthode également.**

Lors de notre première rencontre, nous avons insisté sur la **nécessité d'instaurer les conditions d'un dialogue social serein**, avec comme priorité la prise en compte de l'expression de nos collègues lors des dernières élections professionnelles.

Il nous semble que l'organisation du CSA est régie par un règlement intérieur discuté antérieurement avec les organisations syndicales. Dans ce cadre, **l'ajout de points à l'ordre du jour ne peut se faire que sous la forme de questions et doit être validé par la majorité des membres du CSA.** Cependant, vous avez décidé de valider ces questions supplémentaires sans obtenir l'accord de notre organisation syndicale, bien qu'elle soit majoritaire.

Nous avons pourtant demandé à la DRH adjointe un retour sur le règlement du CSA, demande restée lettre morte.

De notre point de vue, cette décision porte atteinte au dialogue social et **nous nous interrogeons sur l'impartialité de l'administration, qui semble s'accorder avec certaines organisations syndicales sans respecter les textes en vigueur.** Vous auriez pu évoquer ces différentes questions lors d'une audience bilatérale, comme vous nous l'avez proposé. Accepterez-vous demain de tenir un CSA exceptionnel à la demande d'une organisation syndicale minoritaire ?

Nous ne voyons aucun intérêt à participer à cet ersatz de CSA, où aucun des points de l'ordre du jour ni aucune question ne seront étudiés aujourd'hui.

Nous demandons le maintien de l'ordre du jour initial pour le CSA "de repli".

Lors de notre première rencontre, **nous avons souligné notre attente de mesures et de décisions fortes, compte tenu de la disparition du dialogue social au niveau interrégional**, ainsi que des enjeux importants pour les agents. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu que des réponses partielles.

Qu'en est-il de la situation de la directrice des MO de Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing ? Nous vous avons demandé des décisions, mais **nous ne voyons qu'un chronomètre tourner alors que l'administration n'a pas eu la main si tremblante pour des agents moins gradés (RUE ou éducateurs)**.

Nous refusons d'être le service après-vente de l'administration auprès d'agents traumatisés.

Par ailleurs, **nous exigeons des clarifications sur les moyens et les véhicules mobilisés pour le MO Villeneuve D'Ascq, ainsi que sur les places de stationnement pour Bois Blancs**.

Nous avons le désagréable sentiment que l'administration confond courtoisie et faiblesse de l'organisation syndicale représentative majoritaire. **Il semble que nos priorités et nos temporalités diffèrent, nous rappelons notre qualité de porte-voix des agents qui ont majoritairement voté pour notre organisation syndicale aux dernières élections**. Nous n'assisterons pas aux CSA tant que nous n'aurons pas reçu de réponses précises à tous les points que nous soulevons pour nos collègues. Nous n'excluons pas d'utiliser d'autres moyens de communication.

FO Justice PJJ est un syndicat de terrain qui vise l'amélioration des conditions de travail des agents, pas une amicale de l'autocongratulation professionnelle.

Nous attendons des **actes concrets** et refusons de simplement observer le sable du sablier s'écouler.

Le bureau régional FO JUSTICE PJJ GRAND NORD